ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS ET DES ÉTUDIANTS AUX CONSEILS DE L'UNIVERSITÉ PARIS-SACLAY

Les résultats des élections sont disponibles.

Du 13 avril au 17 avril 2026

Voie électronique

Les instances concernées

Renouvellement complet des **représentant(es) des personnels et des usagers*** :

- Conseils des Graduate Schools (GS),
- Conseil de l'Ecole Universitaire de Premier Cycle Paris-Saclay (EUPC).

Renouvellement complet des **représentant·es des usagers*** aux conseils centraux :

- Conseil d'administration (CA),
- Commission de la recherche (CR),
- Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU).

**Les usagers appelés à voter sont l'ensemble des électeurs et électrices régulièrement inscrit·es en vue de la préparation d'un diplôme ou d'un concours, ayant la qualité d' étudiant, étudiante, de doctorant, doctorante ou d'élève.*

Information de l'ensemble du processus électoral

Les élections aux conseils centraux, aux conseils des Graduate Schools et de l'École Universitaire de Premier Cycle ont eu lieu **du 13 avril, 8h au 17 avril 2026, 14h.**

Les personnels et usagers de l'UVSQ sont appelés à voter sur la plateforme Legavote.
Les modalités du vote et les identifiants sont envoyés par email par le prestataire Legavote (plateforme de vote à bulletin secret par internet, fiable, simple et sécurisée).

Les modalités de vote

Les élections sont organisées sous forme de vote électronique. Seul le vote électronique par internet est autorisé.

Les électeurs et électrices recevront par voie électronique les consignes nécessaires afin de procéder à ce vote. Un prestataire extérieur, disposant de toutes les autorisations légales (CNIL et certification), a en charge le processus d'élection.

Le vote par correspondance n'est pas autorisé.

Afin de permettre aux électeurs et électrices ne bénéficiant pas, dans le cadre de leurs activités, professionnelles ou de formation, d'un accès à internet, un poste informatique en accès, libre et facile, muni d'un système garantissant la confidentialité est mis à leur disposition dans leur établissement.

Calendrier

- **Lundi 26 janvier 2026 et jeudi 12 mars 2026** : affichage des listes électorales
- **Vendredi 13 mars 2026** : ouverture de la plateforme de candidature
- **Lundi 30 mars 2026 à 12h** : Date limite de dépôt des candidatures, des professions de foi et des soutiens, à la Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles de l'Université Paris-Saclay : soit par voie électronique (elections.daji@universite-paris-saclay.fr), soit par dépôt au bâtiment 351, rez-de-chaussée, avenue Jean Perrin - 91405 ORSAY CEDEX
- **Au plus tard le mardi 7 avril 2026 à 12h** : Date limite de demande d'inscription sur les listes électorales pour les personnes dont l'inscription sur les listes n'est pas automatique mais subordonnée à une demande de leur part
- **Jusqu'au vendredi 10 avril 2026 à 12h** : Inscription des électeurs et électrices de droit
- **Du 13 avril au 17 avril 2026** : SCRUTIN électronique (du lundi 13 avril à 8h00 au vendredi 17 avril à 14h00)
- **Vendredi 17 avril 2026** : Proclamation des résultats

Conformément aux statuts, les listes électorales sont établies à partir des informations fournies par les établissements.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Toutes les informations (note électorale, calendrier, kits communication, FAQ) sont disponibles sur une page dédiée du site de l'Université Paris-Saclay.
- La Direction des affaires juridiques et institutionnelles répond à vos questions via cette adresse : elections.daji@universite-paris-saclay.fr